



2 HEURES DE BOUAYE 2024

Mercredi 1 mai 2024 - 13 H à 15 H

Règlement

Course organisée par le Club des "Patineurs d'Herbauges".
Course relais de 2 heures, accessible à tous, licencié ou non.

Circuit :

- Épreuve réalisée sur un circuit urbain de 1,6 km, sécurisé à partir du tour de découverte
- Tour de découverte du circuit à 12h45 derrière le véhicule ouvreur
- **Durant l'épreuve, la circulation des véhicules est limitée aux riverains et aux véhicules de secours**
- La circulation éventuelle des véhicules s'effectuera dans le sens de la course

Composition des équipes :

- Equipes de 4 à 5 patineurs
- Ouvert aux catégories suivantes : benjamin, cadet, junior B (saison en cours)

Sécurité :

- Port du casque obligatoire
- **La sécurité des patineurs doit être respectée par tous, en particulier à l'approche de patineurs moins expérimentés (ralentir si besoin), de même s'il y a des véhicules de résidents sur le circuit.**
Ce n'est pas une course officielle. Tout mauvais comportement pourra être pénalisé (suppression de tours, disqualification du patineur ou de l'équipe selon la gravité constatée)

Pointage et dossards :

- Chaque équipe prendra possession de ses dossards et de son témoin **contre une pièce d'identité**
- Le dossard est à fixer sur la cuisse gauche (prévoir des épingles à nourrice)
- Le pointage sera réalisé par transpondeur CHRONELEC : **2 puces par équipe**
- Vous pourrez utiliser les puces de votre club (numéros des puces à fournir), ou les louer
Tarif et caution par puce, précisés sur la fiche d'inscription (caution à déposer à la remise des puces)
- **Fin de la distribution des dossards et des puces à 12h45**

Droit à l'image :

- Des photos pourront être prises lors de la course et être utilisées pour nos différentes publications (Presse, Sites Internet, Forums associatifs ...)
- Ces photos ne serviront en aucun cas à des exploitations publicitaires ou financières

Dossier d'inscription (Date de clôture des inscriptions précisée sur la fiche d'inscription) :

- Remplir 1 fiche d'inscription par équipe et y joindre les documents demandés ci-dessous
- **Fournir 1 virement, ou 1 chèque, par équipe** (Préciser le **nom du club, et de l'équipe**)
- **Pour les licenciés de la FFRS** : joindre une photocopie de la licence de la saison en cours
- **Pour les non licenciés** : régler l'assurance et joindre un certificat médical de moins de 3 mois
- **Pour les moins de 18 ans** : remplir l'autorisation parentale
- **Dossier à envoyer** : par mail + virement (1 virement par équipe), ou par courrier à l'adresse du club

Renseignements complémentaires :

- Dossier d'inscription et renseignements disponibles sur notre site Web
<http://www.rollerbouaye.com/> ; rubrique "Les 6 H de Bouaye"
- Ou contacter : Eric Malherbe au 06 19 72 75 06



2 HEURES DE BOUAYE 2024

Mercredi 1 mai 2024 - 13 H à 15 H

Fiche d'inscription (1 fiche par équipe)

Nom du CLUB :

Nom de l'équipe :

Catégorie : () Equipe Féminine () Equipe masculine ou mixte

Adresse Mail (facultatif) :

| NOM | PRENOM | Femme Homme | N° LICENCE FFRS |
|-----|--------|----------------|-----------------|
| | | F ; H | |
| | | F ; H | |
| | | F ; H | |
| | | F ; H | |
| | | F ; H | |

Le pointage sera fait par transpondeur CHRONELEC : **2 puces par équipe**

Possédez-vous un transpondeur CHRONELEC ? Oui Non

Si OUI, veuillez indiquer les numéros N°1 N°2

Si NON, **5 €** de location par puce **5 €** x ____ = _____ €

Déposer un chèque de caution de **60 € / puce** lors de la remise des puces

1 puce : caution de 60 € 2 puces : caution de 120 €

Patineurs non licenciés FFRS (assurance obligatoire) **3 €** x ____ = _____ €

Inscription course relais : Jusqu'au dimanche 14 avril 2024 à minuit

Equipe (4 ou 5) **7 €** par patineur **7 €** x ____ = _____ €

SINON du lundi 15 avril au 22 avril 2024 à minuit

Equipe (4 ou 5) **12 €** par patineur **12 €** x ____ = _____ €

Règlement (Virement ou Chèque) **Total :** = _____ €

Pré-inscription par mail (Validation à réception du règlement) :

- A envoyer à roller.phb@laposte.net
- Si règlement par virement : Préciser **le nom du club, et de l'équipe** dans le descriptif du virement
IBAN : FR76 1027 8360 1900 0100 1410 222 ; Banque : CREDIT MUTUEL
- Si règlement par chèque : Préciser **le nom du club, et de l'équipe** au dos du chèque
Ordre du chèque : "Patineurs d'Herbauges"
- **Clôture des inscriptions le lundi 22 avril 2024 à minuit (cachet de la poste pour courriers)**

Tous les membres de l'équipe ont pris connaissance du règlement, dont les clauses Sécurité et Droit à l'image, et les acceptent.

Date : / /

Représentant de l'équipe :

Signature :



2 HEURES DE BOUAYE 2024

Mercredi 1 mai 2024 - 13 H à 15 H

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

(Nom, Prénom du responsable légal)

Autorise mon enfant :

(Nom, Prénom de l'enfant)

à participer aux "2 HEURES de Bouaye" et autorise les responsables de la manifestation à prendre, en cas d'urgence, toutes les dispositions médicales nécessaires, y compris des examens médicaux invasifs (prise de sang ...).

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom

Téléphone fixe :

Tél. Portable :

Fait à : (Lieu d'habitation)

Le :/...../..... (Date de l'autorisation)

Signature du représentant légal :